

SEANCE DU 24 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT CONGARD, dûment convoqué s'est réuni à la salle communale sous la présidence de Didier HURTEBIZE, Maire.

Date de convocation : 14 avril 2023

PRESENTS : MM. HURTEBIZE D. – GUÉZO P. – QUÉMARD C. – WINCKEL U. – BÉDARD F. – QUELLARD M.P. - DANILO B. – GUERRIER A.– HÉDAN E. – AUBERT M. – BONNARD C. – JARNIER L.

Absents excusés : PHILIPPOT B. donne pouvoir à AUBERT M.
LEGRAND C. donne pouvoir à BONNARD C.

Secrétaire de séance : M. GUÉZO Pascal

Approbation du procès-verbal du 13 mars 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ **ADOpte** le procès-verbal du Conseil Municipal du 13 mars 2023.

Convention école année 2023 du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Ce point est reporté par le Conseil municipal par manque d'éléments remis pour pouvoir établir une convention.

Aussi il a été demandé des recherches sur le Syndicat Intercommunale Groupe Scolaire Public (SIGSP), et les versements que la commune leur a effectués.

Avant tout règlement auprès de ce syndicat, le Conseil municipal souhaiterait avoir un détail des paiements effectués, si une convention a été signée, et le cas échéant revoir cette convention.

01-04-2023

Décision modificative pour le chapitre 65 imputation sur les subventions remises aux associations

Imputations	Désignation du compte	Budget précédent	Modification	Nouveau Budget
DF / chap. 65 c/65748	Autres personnes de droit privé (versement subventions)	3 500 €	+ 4 000 €	7 500 €
DF / chap.011 c/615221	Bâtiments publics	8 000 €	- 1 000 €	7 000 €
RI / chap. 011 c/615231	Voiries	40 000 €	- 2 500 €	37 500 €
RI / chap. 011 c/617	Études et recherches	5 000 €	- 500 €	4 500 €

Le Conseil, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** à l'unanimité de valider cette décision modificative,
- **AUTORISE** Monsieur le maire, ou son représentant, à procéder à toutes les formalités nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

02-04-2023

Devis métal performance plaque d'aluminium pour panneaux d'affichage

Monsieur le maire explique que 4 panneaux d'affichage vont être installés à Fendrement.

Ce sera des panneaux d'informations qui expliqueront les plantations que la mairie a effectué sur le terrain en collaboration avec l'association CLIM'ACTION, ainsi que les différentes essences qui permettront le reboisement du terrain. Le prix total du devis est de 59.47 € HT (4 panneaux).

Il y aura également un panneau d'affichage libre, obligatoire sur le territoire de la commune. Il sera installé à proximité de la boulangerie plus précisément sur le parking. Cet affichage libre aura une superficie d'environ de 4 m². Le coût de cette prestation est de 75.76 € HT.

Cette dépense est prévue au budget 2023

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **VALIDE** ces devis en totalité,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder à toutes les formalités nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

03-04-2023

Devis P TRACK

Monsieur le maire avait expliqué, lors des questions diverses du conseil municipal, le réaménagement du PUMP TRACK.

Un devis de la société P TRACK a été étudié pour une valeur de 15 144 € TTC. Pour ce nouvel aménagement, des devis supplémentaires de la société ALTRAD vont être demandés ainsi qu'à la société CHARIER pour un devis d'environ 2500€ pour ces chemins. Dès réception de l'ensemble des devis, le conseil municipal valide par anticipation la totalité des prestataires.

Lorsque tous les devis seront rassemblés, le dossier de subvention PST sera établi.

Le Conseil municipal précise que pour ce PUMP TRACK plus aucun frais ne sera autorisé.

Cette dépense est prévue au budget 2023

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **VALIDE** ce devis en totalité,
- ✓ **DECIDE** à l'unanimité de valider l'ensemble des devis qui seront proposés
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, d'envoyer le dossier de subvention
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder à toutes les formalités nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

04-04-2023

Vente de terrain ZK 0036

Monsieur le maire explique qu'un administré souhaite acquérir le terrain ZK 0036 situé à Bellée.

La dimension de ce terrain est de 1HA 02A 09CA.

L'administré propose l'acquisition de ce terrain pour la somme de 4 000 €.

Le Conseil Municipal, est appelé à délibérer et a décidé de :

- **VALIDER** à l'unanimité la vente de ce terrain à Monsieur Patrick GUERRIER,
- **ACTER** le prix de vente de 4 000€ pour l'ensemble du terrain,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette délibération.

GROUPAMA - Assurance pour un véhicule communal

Monsieur le maire explique que la société GROUPAMA propose une révision de la tarification du véhicule des services techniques, le Ford transit.

Le Conseil municipal souhaite reporter ce point et avoir plus d'explications comme :

- La valeur résiduelle du camion,
- Le mode de stationnement du véhicule indiqué sur le devis n'est pas conforme, une modification doit être effectuée comme suit : véhicule entreposé dans les services techniques en intérieur avec alarme

Ce point est donc reporté sur demande du Conseil Municipal

05-04-2023

Acquisition d'un coffre-fort – devis de la société UGAP

Lors du dernier conseil municipal, les « EDITIONS EVENEMENTS ET TENDANCES » avaient fourni un devis pour un coffre-fort d'une valeur de 1 297€ 80TTC.

La société UGAP a émis un devis et propose un coffre-fort à l'identique d'une valeur de 742€ 20TTC, hors taxes de 618,50 €.

Cette dépense est prévue au budget 2023

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **VALIDE** ce dernier devis en totalité,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder à toutes les formalités nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

06-04-2023

Convention pour la création d'un service commun commande publique avec OBC Oust Brocéliande Communauté

Monsieur le maire explique que la communauté de communes OBC a mis en place une convention pour la création d'un service commun de commande publique.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **VALIDE** cette convention,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder à toutes les formalités nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

07-04-2023

Sobriété énergétique maîtrise de la demande en énergie - Morbihan énergie - contrat de partenariat

Monsieur le maire explique que la société Morbihan Energie a élaboré un contrat de partenariat avec la commune. Ce contrat se nomme « sobriété énergétique maîtrise de la demande en énergie ».

Monsieur le maire fait lecture du document.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **VALIDE** ce contrat,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder à toutes les formalités nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

08-04-2023

Société BYBOIS : devis pour 4 panneaux d'affichage

Monsieur le maire explique que la société BYBOIS a émis un devis pour 4 panneaux d'affichage pour le terrain situé à Fendrement. Le prix de ce devis s'élève à 849 € TTC.

Cette dépense est prévue au budget 2023

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **VALIDE** ce devis en totalité,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder à toutes les formalités nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

09-04-2023

Devis pour l'achat d'étagères pour les archives

Monsieur le maire rappelle que lors du dernier conseil municipal, il avait été demandé un autre devis pour l'acquisition d'étagères pour les archives. La société SOULAINE a répondu présent et a proposé un devis à 560,94€ TTC.

Cette dépense est prévue au budget 2023

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **VALIDE** ce devis en totalité,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder à toutes les formalités nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

10-04-2023

Devis de réalisation d'un coffrage pour la chaufferie à la salle des sports

Monsieur le maire indique qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux à la salle des sports, plus exactement dans le local technique. La société CIAO a proposé un devis à 858 € TTC.

Cette dépense est prévue au budget 2023

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **VALIDE** ce devis en totalité,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder à toutes les formalités nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Questions diverses

- *Modification des tarifs de la location de la salle communale pour l'année 2024, et mise en place pour les salles d'un état des lieux pour les associations ainsi qu'une demande de chèque de caution :*

Le conseil municipal souhaite que soit établi un état des lieux pour la location effectuée par les associations, à l'identique que pour les particuliers. Un chèque de caution pour ménage non fait sera également demandé.

Pour le conseil du mois de juin, une proposition de tarification sera effectuée. L'étude d'une convention sera proposée.

- *Prestation repas pour les enfants de l'école privée de Saint Congard :*

Depuis que le prestataire RESTORIA gère cette prestation, de nombreux problèmes d'approvisionnement, de livraison et autres ont été recensés. Monsieur le maire a décidé de faire appel à un autre prestataire pour la prochaine rentrée scolaire. Dès que ce dernier aura rendu réponse auprès de notre collectivité, le conseil municipal en sera informé.

- *Barnum au Camping :*

Monsieur le maire propose au conseil que la commune acquiert d'un barnum pour le camping. Le conseil a rejeté cette demande.

Point supplémentaire proposé par Monsieur le Maire,

- *Course de Moto sur la commune – courrier reçu courant de la semaine 15 suivi d'un rendez-vous avec Monsieur le maire*

Monsieur le maire détaille le rendez vous qu'il a eu avec le nouveau président de l'association MOTO CLUB DE L'OUST à propos de la course de moto prévue le dimanche 10 septembre 2023. Le conseil municipal demande à ce qu'un courrier à leur attention soit effectué.

Le maintien de l'arrêté effectué le 18 juillet 2022 est maintenu – la protection des Landes de Lanvaux est une priorité, aucune dérogation ne sera appliquée.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

*Numéros délibérations transmises à la Préfecture 01-04-2023 à 10-04-2023
Affiché le 05 mai 2023*

Monsieur le Maire

Secrétaire de Séance